

TALLOIRES

Pour faire vivre son refuge, il pourrait faire payer la montée



Vincent Frossard en 2007 devant son refuge. Il l'a racheté à sa mère en 2003.

 Tweet

Peut-être qu'un jour, vous devrez vous acquitter de quelques euros pour grimper sur la Tournette. Pourquoi ? Tout simplement parce que Vincent Frossard en possède une partie. 221 hectares sur la face Nord-Est exactement. Il revendique même la partie sommitale, appelée "le Fauteuil". Et l'envie de faire payer les milliers de randonneurs qui foulent son terrain, hiver comme été, est en train de lui titiller les neurones. « Un peu comme au mont Gerbier de Jonc », dit-il.

Mais revenons en Haute-Savoie. Quand vous "faites" la Tournette, en passant par Thônes, vous traversez donc la propriété de Vincent Frossard aussi sûrement que son salon. Sauf que le plafond est à 2351 mètres au-dessus du niveau de la mer. Et l'affaire ne date pas d'aujourd'hui. Ce territoire est dans sa famille depuis

TAGS :

- Talloires
- Haute-Savoie
- Loisirs
- Environnement
- Société
- A la Une
- Fil Info
- Montagne

1785. Il possède aussi le refuge de Rosairy. Le quinquagénaire tente de le faire vivre vaille que vaille, malgré les travaux qu'il faudrait engager pour au moins un million d'euros. Le simple câble qui le dispenserait de monter six tonnes de matériel à dos d'homme chaque année coûterait 200 000 euros. Alors forcément, devant l'ampleur de la tâche, le gardien du temple est tenté de se transformer en marchand... du même temple. La semaine dernière, il a donc envoyé une lettre recommandée aux clubs sportifs qui organisent régulièrement des courses dans "son salon"... pardon sur son fauteuil !

NOTEZ CET

ARTICLE :

Il met en avant des questions de sécurité et d'assurance. Dans cette missive, il écrit : "En raison des risques que j'encoure en tant que propriétaire de la Tournette et de son Fauteuil, je vous informe qu'à compter de ce jour, j'interdis tout passage et/ou manifestation sur ma propriété". Jean-Pierre Cote, responsable de la Montée de la Tournette, organisé par le club des sports de Talloires-Montmin, a bien reçu le courrier mais dit « ne pas être concerné car, dit-il, les 300 participants ne passent pas chez lui ».

Tomber dans un trou et chercher des poux

Et d'ajouter : « De plus, ce problème de sécurité n'en est pas un car tout organisateur de course est responsable s'il y a un accident. Le propriétaire ne peut pas être mis en cause. En revanche, si un randonneur isolé se tue sur son terrain, c'est une autre histoire. »

Il y a cinq ans, un randonneur était effectivement tombé dans un trou et avait cherché des poux à Vincent Frossard.

Quoi qu'il en soit, Jean-Pierre Cote a fait paraître la lettre du propriétaire sur Facebook. Il estime que cette missive donnera un coup de starter aux inscriptions !

Devant le capital séduction de la Tournette, Vincent Frossard se voit bien avec son carnet à souches, au sommet. « Je suis prêt » clame le propriétaire, un brin provocateur. Il se dit toutefois ouvert à toute discussion. Et de conclure : « Je ne suis pas borné ». Tout comme le Fauteuil... finalement (lire ci-dessous).

Par Colette LANIER | Publié le 03/02/2016 à 11:30 | Mis à jour il y a environ 1 heures **Vu 25759 fois**